

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 novembre 2020  
N°20

### **25 novembre – Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes : Bilan du Grenelle des violences conjugales**

À l'occasion du 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, Mme Élisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, a dressé un bilan du Grenelle des violences conjugales et présenté les actions conduites par le Gouvernement pour lutter contre les violences faites aux femmes.

#### **Bilan du Grenelle des violences conjugales :**

À ce jour, sur les 46 mesures issues du Grenelle des violences conjugales lancé le 3 septembre 2019 :

- 28 sont effectives, soit 61% ;
- 18 sont en cours de réalisation, soit 39% ;
- 100% des mesures ont été engagés.

Les 10 mesures d'urgence annoncées par le Premier ministre le 3 septembre 2019 ont toutes été mises en œuvre.

#### **Engagement des acteurs de la grande distribution :**

Les principaux groupes de la grande distribution – Auchan, Carrefour, Casino, E. Leclerc, Fnac-Darty, Intermarché, Lidl et Système U – se mobilisent pour promouvoir et relayer les dispositifs d'alerte mis en place par le Gouvernement pour lutter contre les violences faites aux femmes, en apportant une attention particulière à leur situation pendant la période du confinement. Cet engagement se traduit par exemple en faisant figurer le numéro d'appel du 39 19 – la plateforme téléphonique d'écoute et d'orientation des victimes – au dos des tickets de caisse ainsi qu'en disposant des affichages spécifiques dans les magasins à destination des femmes victimes de violences ainsi qu'à l'ensemble du grand public. Les actions mises en œuvre incluent également :

- La mise à disposition de lieux d'accueil pour les victimes en partenariat avec les associations locales ;
- Un soutien financier aux associations d'aide aux victimes grâce à des opérations tels que l'arrondi en caisse ou les « produits-partage »<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Un produit partage est un produit ou un service réalisé par une entreprise à destination d'un particulier ou d'une autre entreprise, sur lequel, sans majoration, un reversement est reversé au profit d'une association.

#### **Contact presse**

### Campagne d'information du Gouvernement :

Pour que les victimes et leur entourage s'emparent des dispositifs destinés à l'écoute, à l'orientation et à la protection des victimes de violences, le Gouvernement a lancé une campagne d'information qui sera diffusée à partir d'aujourd'hui, 25 novembre 2020, sur les écrans de télévision et *via* les réseaux sociaux.

Des personnalités telles que Karine VIARD, Harry ROSELMACK, Thomas PESQUET, Anne-Claire COUDRAY, Frédéric CHAU et bien d'autres, se sont engagées dans cette campagne afin de mener ce combat contre les violences faites aux femmes.



\*\*\*

**Élisabeth Moreno** déclare : « Une société se définit à l'aune des combats qu'elle mène ou qu'elle ne mène pas. Depuis 2017, en synergie avec les associations, les collectivités locales ou le secteur privé, le Gouvernement est pleinement mobilisé dans la lutte contre les violences faites aux femmes. À ce jour, 61% des mesures du Grenelle des violences conjugales sont effectives et 100% sont engagées.

En cette journée du 25 novembre, je me réjouis que des entreprises et des personnalités se joignent à nos côtés pour sensibiliser et lutter de manière concrète contre toutes les formes de violences dont les femmes peuvent être victimes. En cette période de crise sanitaire, qui représente un risque supplémentaire d'exposition aux violences, nous devons collectivement redoubler d'efforts et de vigilance. La lutte contre les violences faites aux femmes est un combat de chaque instant et nous concerne tous. »

### Contact presse

Tél : 01 42 75 62 75  
Mél : [presse-efh@pm.gouv.fr](mailto:presse-efh@pm.gouv.fr)